

Résultats de l'index égalité professionnelle hommes – femmes 2023
Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée

Indicateurs	Intitulé	Barème (pondération/100)	Note obtenue
Indicateur n°1	1/ Ecart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires	50	48
Indicateur n°2	2/ Ecart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels sur emploi permanent	15	15
Indicateur n°3	3/ Ecart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes	25	25
Indicateur n°4	4/ Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations	10	10
Index (total)		100	98

Actions mises en place pour réduire les inégalités hommes-femmes

Nomination d'un référent égalité depuis 2022

Création d'un dispositif de signalement, d'orientation et de prise en charge des victimes de violences liées au genre (Charte accessible sur l'intranet)

Mixité des jurys de recrutement

Attention portée à la mixité et à la non discrimination des profils dans la rédaction des annonces et lors de

Observation, prévention et traitement des écarts de rémunération entre les hommes et les femmes